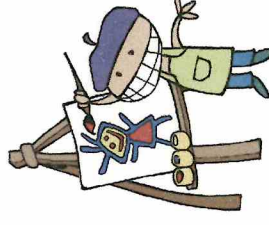


Inscriptions en maternelle pour la rentrée de Septembre 2022



Madame, Monsieur,

Les pré-inscriptions à la mairie pour l'entrée à l'école en septembre 2022 se feront entre le mardi 1er et le mardi 29 Mars 2022.

Pour rappel, la mairie est ouverte le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h00 et le samedi matin de 10h00 à 11h30.

Les documents dont vous avez besoin pour l'inscription en mairie :

- Le livret de famille
- La carte d'identité du ou des parent(s)
- Le carnet de santé
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Une fois cette formalité accomplie, vous devrez inscrire votre enfant à l'école sur les dates suivantes :

- 1^{er} avril 2022 à 18h00

- 5 avril 2022 à 18h00

Un peu avant ces deux dates l'école vous contactera par mail.

Merci

Le document dont vous avez besoin pour l'admission à l'école :

- Le carnet de santé

Enfants concernés :

- Entrée en Petite Section : enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019
- Entrée en Moyenne Section : enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018
- Entrée en Grande Section : enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017